

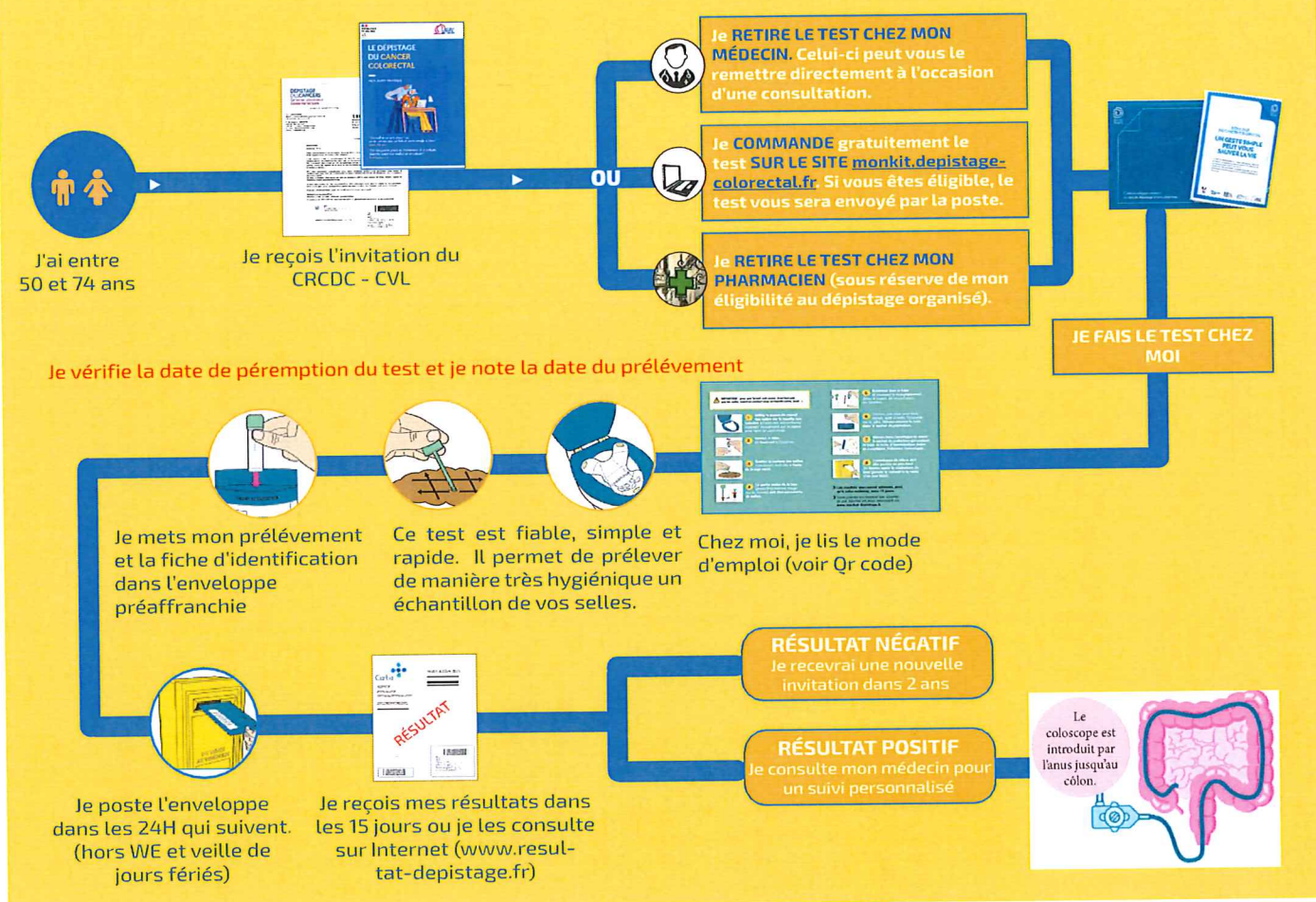
LE CANCER COLORECTAL



Consultez le mode
d'emploi en vidéo

AUSSI APPELÉ CANCER DE L'INTESTIN, LE CANCER COLORECTAL SE DÉVELOPPE LENTEMENT À L'INTÉRIEUR DU CÔLON ET DU RECTUM, LE PLUS SOUVENT À PARTIR DE PETITES LÉSIONS APPELÉES POLYPPES. EN GROSSISSANT, CERTAINS POLYPPES SAIGNENT. LE DÉPISTAGE CONSISTE À REPÉRER, DANS LES SELLES, DES TRACES DE SANG QUI NE SONT PAS VISIBLES À L'OEIL NU. ON PEUT AINSI REPÉRER UN POLYPE AVANT QU'IL N'ÉVOLUE EN CANCER OU UN CANCER À UN STADE TRÈS PRÉCOCE ET AUGMENTER LES CHANCES DE GUÉRISON.

LE TEST DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL EN PRATIQUE :



Le test de dépistage du cancer colorectal, simple et rapide, est à réaliser chez soi tous les 2 ans entre 50 et 74 ans*. Ce test est pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Que ce soit à l'occasion d'une consultation chez votre médecin, en pharmacie ou en ligne, les réponses au questionnaire médical, permettront de définir la stratégie de dépistage adaptée à votre niveau de risque (dépistage organisé ou orientation vers un gastro-entérologue).

DÉTECTÉ TÔT, LE CANCER COLORECTAL PEUT ÊTRE GUÉRI DANS 9 CAS SUR 10

*en cas d'antécédent personnel ou familial de maladie colorectale ou de symptômes, un suivi spécifique est nécessaire. **Parlez-en avec votre médecin !**
Après 74 ans, le dépistage est individuel, c'est-à-dire que vous pouvez continuer à faire des tests après discussion avec votre médecin.

Contact : CRCDC Antenne 37
CHU TOURS - 2 Boulevard Tonnellé
37000 TOURS
02 47 47 98 92 - contact.37@depistage-cancer.fr